



Casier, ou pas ? (complice de vol)

Par **benjini**, le **02/02/2008 à 17:03**

BonjourrrrrJe voudrais savoir si je possède un casier judiciaire ou pas:rrrrJ'étais âgé de 12 ans, je suis allé dans un magasin avec un copain.rnCe copain, a volé un dvd d'une valeur de 20 €.rnLe vigile nous a attendus à la sortie car il disait nous avoir vus voler.rnIl nous a fouillé et a appelé le commissariat.rnLes policiers m'ont dit que j'étais " complice de vol ", car je suis passé à la caisse avec ce copain.rrrrAie-je un casier ?rrrrMerci.

Par **menaud**, le **02/02/2008 à 17:58**

bonjour,rnil faut que tu fasse une demande de casier judiciaire pour en être sur.